

1 Agent technique muséographie et de gestion du parc du Musée R. Poincaré de Sampigny (H/F)

L'agent technique est rattaché au service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées. Il participe à la bonne réalisation de l'ensemble des missions techniques, mais aussi scientifiques selon les besoins.

CADRE D'EMPLOI : Adjoints techniques territoriaux/Adjoints techniques des établissements d'enseignement et Agents de Maîtrise territoriaux

GRADE MAXIMAL : Agent de maîtrise principal

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Concevoir et monter des expositions, de la mise en valeur au transport et à l'emballage des œuvres

- Elaborer des propositions de conception d'expositions : choix du mobilier, de l'éclairage, réalisation de plans, faire établir des devis
- Vérifier le service fait des prestations réalisées par des entreprises
- Réaliser le montage technique des expositions : mise en peinture, mise en valeur muséographique des œuvres exposées, accrochage et sécurisation des œuvres tout en respectant les règles liées à la conservation préventive suivant les normes du label "Musée de France", mise en place des textes et cartels, etc
- Assurer, en lien avec la régisseuse des collections, l'emballage sécurisé des œuvres, avec une consolidation légère si nécessaire, suivant les normes du label "Musée de France", pour leur transport.

2- Prendre part aux inventaires, au récolement des collections et assurer leur suivi en termes de conservation préventive

- Assurer le dépoussiérage des œuvres suivant les normes propres à chaque type de matériaux
- Assurer le marquage des œuvres suivant les règles de déontologie des Musées de France
- Assurer l'emballage et le conditionnement des œuvres suivant les normes spécifiques liées au label "Musée de France"
- Assurer la maintenance et le bon fonctionnement des appareils de contrôles en hygrométrie et température, en lien et sous le contrôle scientifique de la chargée des collections ou de la responsable du service

3- Entretien du parc du Musée Raymond Poincaré de Sampigny

- Assurer les tontes régulières selon le plan de gestion différencié du site
- Assurer le désherbage en utilisant les traitements adaptés
- Faire le lien avec le service Environnement de la collectivité ou les spécialistes des jardins avec lesquels le service peut être amené à travailler
- Réaliser ou coordonner la bonne exécution des travaux réalisés par des prestataires extérieurs, en accord avec la responsable, suivant le plan de gestion différencié
- Evaluer les besoins en végétaux et produits de jardinage, assurer la demande des devis et la passation des commandes et gérer ses stocks

4- Participer à la maintenance des bâtiments

- Assurer des rondes de contrôle du site, afin de détecter les dysfonctionnements, les signaler et les faire remonter au responsable de service.
- Effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des mesures correctives
- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation courante (menuiserie, plomberie, peinture, électricité...) dans les bâtiments ou le jardin
- Contrôler les chantiers assurés par des sociétés extérieures dans le cadre de travaux spécifiques, en s'assurant du respect des règles liés à la sécurité au travail

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Connaître et maîtriser les méthodes, techniques et outils à mettre en œuvre dans les différentes spécialités, Dépoussiérage, nettoyage léger, emballage et transports des œuvres, Respect des règles en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail liés aux matériels et produits manipulés

Compétences professionnelles : Technicien manuel capable de réaliser de nombreux projets en interne : maquettes, support des œuvres, etc.... Mise en œuvre des règles de conservation préventive, Capacité à travailler en autonomie comme en équipe

Attitudes professionnelles : Aptitude à la polyvalence, Rigueur, Être force de proposition, Disponibilité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Port de charges, Permis B (déplacements sur l'ensemble du Département de la Meuse).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Chèques vacances. Carte titres-restaurants (jusqu'à 153€ € par mois dont 60% pris en charge par le Département) Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 30/06/2026**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514 - 55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Marie LECASSEUR, Responsable du service Conservation et valorisation du patrimoine au 03.55.25.01.48